



RO&RC : Missions et Compétences

Approuvé RO&RC/FRBY 04-03-2008 - AG/FRBY 26-03-2008

- 1.1 Étudier et interpréter les divers règlements édités par les autorités internationales et nationales.
- 1.2 Traduire ces règlements si nécessaire.
- 1.3 Élaborer les prescriptions de la FRBY qui doivent, tous les quatre ans, être ajoutées aux Racing Rules of Sailing (Règles de Course à la Voile) de l'ISAF, après approbation par la FRBY.
- 1.4. Si nécessaire, rechercher des renseignements auprès des autorités internationales.
- 1.5 Dans le cadre de ses compétences, prendre toutes les mesures appropriées à rehausser le niveau des compétitions et prodiguer éventuellement l'aide nécessaire à l'organisation des compétitions.
- 1.6 Dans la mesure de ses possibilités, accomplir les missions qui lui sont confiées par le CA de la FRBY.
- 1.7 Élaborer les modalités d'obtention et de prolongation des brevets dans le cadre "Race Officials" FRBY.
- 1.8 Organiser l'examen national pour l'obtention des certificats ARO et AJ.
- 1.9 Conseiller le CA de la FRBY pour l'attribution et la prolongation des brevets NRO et NJ.
- 1.10 Conseiller le CA de la FRBY pour les nouvelles candidatures au statut ISAF de IJ, IRO, IU et IM.
- 1.11 Faciliter un programme d'échange entre "Race Officials".
- 1.12 Gérer l'administration des divers règlements et prescriptions de la FRBY.
- 1.13 Mettre en place les procédures au droit d'appel et nommer le jury.
- 1.14 Désigner les délégués fédéraux et conseiller le CA de la FRBY pour la reconnaissance des championnats de Belgique de toutes les classes reconnues par la FRBY.
- 1.15 Conseiller le CA de la FRBY en matière de reconnaissance des classes par la FRBY.
- 1.16 Conseiller le CA de la FRBY et les fédérations pour toute formation souhaitée à l'intention des "Race Officials".